

De l'avis de Jacqueline Burckhardt, présidente de la Commission fédérale des beaux-arts

Autor(en): **Schiess, Christian / Burckhardt, Jacqueline**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[92] (2004)**

Heft 1488

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



De l'avis de Jacqueline Burckhardt, présidente de la Commission fédérale des beaux-arts

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTIAN SCHIESS

Les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses que les hommes dans les écoles d'art en Suisse, mais elles restent sous-représentées dans l'attribution des distinctions culturelles. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

Cela est dû selon moi au fait que les hommes réfléchissent encore surtout en termes de carrière. Or, concilier une carrière artistique et l'entretien d'une famille n'est pas simple. Le succès est donc une condition nécessaire pour pouvoir assurer ces deux charges. Il y a évidemment des femmes artistes de grande qualité, mais souvent elles ne fondent pas de famille, à l'inverse des hommes artistes pour qui il est moins difficile de combiner les deux : leurs épouses participent souvent à l'organisation, non seulement de la vie quotidienne, mais aussi de leur carrière, par exemple en effectuant la partie administrative du travail artistique. Être une grande artiste et en même temps s'occuper d'une famille est extrêmement difficile.

Dans ces conditions matérielles, le parcours de vie de l'artiste peut donc se refléter dans son œuvre. Est-ce que cela constitue selon vous un obstacle à l'accès des femmes aux distinctions culturelles ?

En fait, je ne pense pas qu'il y ait véritablement d'obstacles pour les femmes à obtenir des prix culturels. Il y a beaucoup de femmes artistes de très grande qualité qui reçoivent de tels prix en Suisse et ailleurs dans le monde.

Il semble pourtant que compte tenu du nombre de candidatures, les femmes reçoivent moins facilement que les hommes des prix culturels, tout particulièrement dans le domaine des beaux-arts. Quelles raisons voyez-vous à cela ?

D'après ce que je peux en juger par mon expérience à la Commission, nous ne savons souvent pas avant de lire le nom si c'est une femme ou un homme qui est à l'origine de l'œuvre que nous évaluons. Parfois effectivement le travail dévoile le genre, mais nous ne prenons bien sûr pas ce critère en considération. Je ne pense pas pour ma part qu'il y ait beaucoup plus de femmes dans les arts appliqués que dans les beaux-arts. Evidemment il se peut qu'il n'y ait pas une parité entre le nombre d'hommes et de femmes qui reçoivent des prix, mais cela peut être dû au fait que la qualité des œuvres proposées par les hommes est encore, en moyenne, plus élevée que pour les femmes. Mais il y a de plus en plus de femmes fortes et j'espère que bientôt il y aura équivalence entre les femmes et les hommes.

Des mécanismes spécifiques sont-ils néanmoins prévus par la Commission pour éviter que les femmes ne soient défavorisées dans l'attribution des prix ?

Nous sommes actuellement quatre femmes et cinq hommes à la Commission, ce qui devrait permettre de garantir un peu plus d'équivalence dans le traitement des candidatures, mais on n'y est pas encore tout à fait. Dans le gouvernement, il y a encore beaucoup plus d'hommes que de femmes qui prennent les décisions, et s'agissant des questions de culture, trop d'entre eux en ont une connaissance tout à fait insuffisante. •